

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION :**

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le Camping le Pigeonnier que si ce dernier les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- Modes de paiement acceptés : Espèces, chèques, carte bancaire (carte bleue, visa, MasterCard), chèques-vacances : nous acceptons comme paiement les Chèques Vacances de l'ANCV en cours de validité. Les expédier par lettre recommandée sans les agraffer. En cas de remboursement d'acompte payé par chèques vacances, nous retiendrons 2,50% correspondant à la commission ANCV. Camping agréé VACAF : Pour les bénéficiaires d'une aide VACAF, il vous suffit lors de votre réservation de nous indiquer dans vos commentaires votre numéro d'allocataire ainsi que la caisse dont vous dépendez et nous nous chargeons de poser votre réservation auprès de VACAF. Le montant de leur prise en charge viendra en déduction du paiement de votre solde de séjour. Si VACAF refuse de verser l'aide initialement annoncée pour un séjour après la facturation de celui-ci quel qu'en soit le motif, le camping se réserve le droit de facturer ce solde à la famille concernée.
- Nos prix T.T.C. n'incluent pas la taxe de séjour. Elle est facturée simultanément avec votre séjour.
- **Afin de répondre aux recommandations de la DDASS, les shorts et les bermudas sont interdits dans la piscine. Les chaussures doivent être laissées à l'extérieur de la piscine.**
- **Il est strictement interdit de brancher les voitures hybrides et électriques dans l'enceinte du camping.**

### **Hébergements locatifs :**

- Le solde de la location d'un hébergement sera versé 30 jours avant l'arrivée. En cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
- **Le non-paiement du solde à la date convenue peut entraîner l'annulation du séjour.**
- A votre arrivée, il vous sera demandé 2 cautions : une de 250 € sur laquelle pourront être déduits les frais occasionnés par des dégradations éventuelles ou pour tout matériel manquant et une de 50/60/80 € (suivant locatif) pour les frais de ménage, si celui-ci n'était pas fait lors de votre départ et elles vous seront restituées le jour de votre départ ( sauf s'il y a contestation ou sauf les 50/60/80 € si vous optez pour le forfait ménage ou si celui-ci n'a pas été effectué parfaitement par vos soins ) au moment où vous quitterez votre location après inventaire, état et propreté de la location et des abords immédiats. Le ménage doit être fait le matin du départ : vaisselle lavée et rangée, sol lavé, sanitaires et toilettes propres, réfrigérateur propre et dégivré, poubelle vidée et propre. Si vous avez pris un forfait ménage, il faudra tout de même que la vaisselle soit lavée et rangée, le sol balayé, les poubelles vidées (car non inclus dans le forfait ménage).
- Nos amis les chiens et chats sont interdits sur les canapés et les lits. Si vous avez un animal, lors de votre départ, nous vous demandons de bien vouloir disposer à la vue les couvertures et les couettes. En cas de salissures (poils ou autres), un chèque de 20 € par couverture / couette vous sera demandé. Merci de votre compréhension.
- Le client s'engage à fournir le linge de maison, à utiliser draps et taies d'oreillers. Les alèses jetables sont fournies par le camping exceptés les matelas pourvus d'un rénové matelas imperméable lavable.
- Il est strictement interdit de fumer dans nos locations.

**Animaux :**

- Les animaux sont acceptés, ils devront être vaccinés contre la rage (carnet de vaccination à jour) gardés en laisse et promenés hors du terrain pour les besoins naturels. Ils ne doivent pas se montrer agressifs.
- L'accès à la piscine et à l'aire de jeux leur est strictement interdit.
- Les chiens de 1ère et 2e catégories sont interdits dans l'enceinte du camping.
- **Les animaux ne devront en aucun cas rester seuls ou enfermés dans les locatifs en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.**

**Annulation d'une réservation :** (uniquement par lettre recommandée)

- Dans tous les cas : Les frais de réservation sont à votre charge et sont non remboursables.
- Jusqu'à 60 jours avant la date d'arrivée : l'acompte est remboursé.
- De 60 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : l'acompte n'est pas remboursé.
- De 30 jours à 0 jour ou non présentation: 100 % du montant du séjour sera exigé.
- En cas d'annulation de la part du Camping le Pigeonnier (**sauf cas de force majeure**), l'acompte ou la totalité du séjour, selon la période où interviendrait l'annulation, sera remboursé(e.) Cette annulation ne pourra cependant donner lieu au versement de dommages et intérêts.

**Arrivée tardive, départ anticipé :**

- En cas d'arrivée retardée, le campeur doit obligatoirement en informer le camping le plus tôt possible. Sans nouvelle du client, nous gardons un emplacement (camping ou locatif) réservé pendant 24 heures à partir de la date prévue de l'arrivée.
- Passé ce délai, la réservation sera annulée et le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ni aucune indemnité.
- Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à une réduction ou un remboursement. La totalité des jours réservés sera due au camping.
- Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou durant le séjour, de celui initialement prévu, le camping devra en être informé le plus tôt possible et au plus tard le jour de l'arrivée.
- Toute personne supplémentaire au nombre indiqué sur le contrat de réservation, dans la limite du maximum possible par locatif, doit s'identifier à l'accueil, ne peut séjourner qu'avec l'accord express de la direction et doit s'acquitter d'une redevance supplémentaire, par jour et par personne, prévue au tarif. Le camping se réserve le droit de refuser si le nombre de personnes est supérieur à la capacité de la location.

**Assurance annulation :**

- Assurance annulation et interruption (Facultative/recommandée). Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Pour vous assurer les meilleures vacances, notre partenaire Campez Couvert est là pour vous proposer une Assurance Individuelle Annulation et/ou Interruption de séjour. Ses garanties ont évolué afin de répondre aux problématiques de la COVID-19 : <https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/prendre-connaissance-des-cga/>. Cette assurance est facultative et représente 3,5 % du coût du séjour. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxe de séjour). En cas de sinistre, vous devez aviser la Compagnie sous 5 jours ;

Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur [www.campezcouvert.com](http://www.campezcouvert.com) et sur notre site [www.campinglepigeonnier.com](http://www.campinglepigeonnier.com).

- Il vous appartient également de souscrire une assurance pour votre matériel, et pour votre responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc. ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

#### **Responsabilités :**

- Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document ou sur notre site internet, peut dans certaines circonstances, indépendantes de notre volonté, être modifiée ou annulée lors de votre séjour. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée, il en va de même pour une éventuelle mauvaise réception de la TNT ou de la Wifi. Pour toute réclamation, merci de venir à la réception. Un registre des réclamations est disponible à l'accueil.

#### **Informatique et liberté :**

- Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping du Pigeonnier comme étant confidentielles.

#### **Droit à l'image :**

- Vous autorisez le Camping le Pigeonnier, ainsi que tout professionnel engagé par le camping à vous photographier ou vous filmer pendant votre séjour, et à exploiter les dites images, vidéos et enregistrements sur tous supports (notamment sur le site internet, la page facebook, les supports de présentation et de promotion du camping). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.
- Cette autorisation est consentie à titre gratuit. Dans le cas contraire vous devez le notifier par courrier recommandé accompagné de votre contrat dûment rempli.
- Toutes les photos et les textes utilisés sur les brochures et sur les textes sont non contractuels, ils n'ont qu'un caractère indicatif.

#### **Médiateur :**

- Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :
- Médiation des litiges de la consommation : **CM2C**
- Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [cm2c.net](http://cm2c.net)
- Saisine par mail : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net)
- Saisine par voie postale : 14 rue Saint Jean 75017 Paris.

- 
- Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site internet du camping ou autres moyens. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.
  - **La signature du contrat de réservation envoyé par courrier, ou la réservation par tout moyen informatique implique que chaque client a pris connaissance de ce document et qu'il en a accepté les termes pour lui-même et toute personne participant au séjour.**
  - Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement et téléchargeables sur le site internet. **Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping. Nous pouvons vous le transmettre sur simple demande.**